

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Contrats et Responsabilité des Professionnels	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :															
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :															
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit international privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		12		2	2								
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>															
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contentieux administratif	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			390	78		60	60								

MASTER 2		DROIT PRIVE										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	248			50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	65			18	18	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats internes	10					Non	Oui	CC&CT	2,8 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral	Oral		Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Contrats internationaux	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Droit européen des contrats	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Contrats spéciaux et responsabilité en droit comparé	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Théorie générale des responsabilités professionnelles	15					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Rédaction de contrats internes et internationaux	10					Non	Oui	CC&CT					
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	58			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats du commerce électronique	10					Non	Oui	CC&CT	2,7 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral	Oral		Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Responsabilités spéciales des professionnels	18					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Contrats spéciaux	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des conflits	20					Non	Oui	CC&CT					
UE	S1	UE Séminaires professionnels	125			20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Responsabilité des professionnels du droit	11					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : pratique de l'arbitrage commercial	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : nouvelles pratiques contractuelles	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur spatial	4					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur de la santé	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur des transports	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : baux civils et commerciaux	17					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats et responsabilités en droits bancaire et financier	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats de travail	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats publics	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : assurance de responsabilité	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : l'assurance outil de la gestion des risques	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : techniques d'assurance	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : assurances de l'entreprise	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Conférences	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					

MASTER 2		DROIT PRIVE										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	14			10	10	Oui	Oui						
UE	S2	UE Orientation	14			10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodologie	7,5					Non	Non					non évalué	
Matière	S2	Tutorat	6,5					Non	Non					non évalué	
		<i>1 voie au choix</i>													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	262	+voie		60	60								